

## **Le groupe IRD Infirmiers Ressources Douleur Régions Pays de la Loire – Bretagne**

Le groupe IRD PL<sup>1</sup> est né en 2007 d'une collaboration entre les IRD de la région Pays de la Loire et de l'association REDO<sup>1</sup> avant de s'étendre à la région Bretagne.

Ce groupe de travail infirmier est à l'image du REDO<sup>2</sup>, représentatif des professionnels de santé institutionnels et libéraux, en charge de la douleur de deux grandes régions Bretagne et Pays de la Loire. Il est constitué autour des deux Infirmiers Ressource Douleur correspondants régionaux à la SFETD<sup>3</sup>, membres du REDO<sup>2</sup>. Une secrétaire est nommée par région afin de fédérer au plus prêt les membres de ce groupe sur l'obligation de communication au niveau régional.

Le groupe IRD PL – B<sup>1</sup> se réunit une fois par an dans le cadre de la formation professionnelle avec le soutien du conseil d'administration du REDO<sup>2</sup> présidé par le Dr. DUCLOS Roseline. Les IRD peuvent s'inscrire au groupe IRD PL – B<sup>1</sup> après avoir prouvé le bien fondé de leur activité transversale dans une structure douleur ou un établissement de santé et être membre de l'association REDO<sup>2</sup>, une liste est établie par région.

Une journée annuelle de formation est organisée, depuis cinq années, pour les Infirmiers Ressource Douleur des deux régions Pays de la Loire et Bretagne, dans le cadre du REDO<sup>2</sup> autour d'un thème sur la douleur :

- Nantes, le 09 mars 2007 « Le référentiel IRD »
- Nantes, le 25 janvier 2008 « La douleur neuropathique »
- Nantes, le 30 janvier 2009 « L'hypnose et douleur chronique »
- Rennes, le 05 juin 2009 « L'activités en consultation douleur »
- Vannes, le 29 janvier 2010 « Gestion des accès douloureux paroxystiques du cancer »
- Rezé, le 28 janvier 2011 « Techniques ALR pour la douleur du cancer à domicile »

Le groupe IRD PL – B<sup>1</sup> a été organisé, dans le but de fédérer l'ensemble des professionnels en charge de la douleur sur les deux régions de l'ouest de la France à partir des critères définissant la profession Infirmier Ressource Douleur.

Les critères ont été définis à partir d'une enquête nationale réalisée en 2005 auprès des Infirmiers Ressource Douleur de France, entièrement menée et analysée par la commission professionnelle infirmière nationale de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur

### Les objectifs du groupe IRD PL – B sont :

- De bien identifier le "profil type" du poste IRD dans les établissements de santé,
- D'apporter une aide logistique à l'activité douleur dans les structures,
- D'informer les IRD sur l'exhaustivité de leur fonction :
  - L'information sur l'actualité douleur,
  - L'incitation à la pédagogie, à la recherche en soins infirmiers,
  - Le partage du savoir dans un cadre pluridisciplinaire et pluriprofessionnel,
  - La participation à des enquêtes professionnelles sur la douleur,

- La communication de travaux élaborés dans les structures douleur régionales, dans les services de soins...
- D'aider les établissements de santé lors du recrutement d'un Infirmier Ressource Douleur dans une fonction d'activité transversale (qualifications requises, tâches dévolues...selon les critères définis par la commission professionnelle infirmière de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur).

Quatre grands champs d'activités ont été identifiés :

- Activités de formation.
- Activités cliniques.
- Activités institutionnelles.
- Activités afférentes aux soins.

Pour chacun de ces champs, les activités sont détaillées, ainsi que les tâches correspondantes et enfin les compétences requises. Ce référentiel s'accompagne de six fiches techniques :

- Mise en place et/ou aide à la pose d'une pompe PCA\* de morphiniques,
- Utilisation du MEOPA\*\*,
- Mise en place d'une neurostimulation transcutanée (TENS\*\*\*) et suivi d'éducation thérapeutique,
- Aide à la pose de cathéter loco-régional (péri-nerveux),
- Aide à la pose de cathéter loco-régional (péridurale),
- Aide aux mesures de prévention et de prise en charge de la douleur lors d'un geste douloureux.

Ce référentiel est très utile aux infirmiers ressource douleur en institution.

Le nombre croissant des Infirmiers Ressource Douleur sur les deux régions est caractéristique de la demande des établissements qui souhaitent s'engager dans une procédure qualité axée sur la douleur en présentant un infirmier(ère) capable de s'investir dans la prise en charge de la douleur dans une activité transversale.

*Ce document a été réalisé par le responsable du groupe, correspondant régional à la SFETD\*, membre de la commission professionnelle infirmière de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur, en collaboration avec le REDO (REseau Douleur de l'Ouest).*

AGRES Hugues  
IADE Ressource Douleur  
C.H.D. Vendée  
Secrétaire du REDO  
Correspondant régional infirmier SFETD  
Membre commission professionnelle SFETD

Février 2011

IRD PL <sup>1</sup> (Infirmiers Ressources Douleur – région Pays de la Loire)  
IRD PL <sup>2</sup> (Infirmiers Ressources Douleur – région Pays de la Loire)  
SFETD <sup>3</sup> (Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur)  
MEOPA\* (Mélange Equimolaire Oxygène-Protoxyde d'Azote)  
PCA\*\* (Patient-controlled-analgesia)  
TENS\*\*\* (Transcutaneous Electrical Nerve Stimulation)